



Auxiliaire de Vie Sociale

Le métier d'Auxiliaire de Vie Sociale

L'Auxiliaire de Vie Sociale a un rôle de soutien et d'accompagnement social. Il exerce au domicile auprès d'un public varié : familles, enfants, personnes âgées, personnes malades ou personnes en situation de handicap. Par son action, il rend possible leur maintien à domicile, contribue à la préservation, la restauration et la stimulation de leur autonomie, et favorise leur insertion sociale.

Activités

- Actes essentiels de la vie : aide au lever, au coucher, à la toilette, aux soins d'hygiène, à l'appareillage, à la prise de repas...
- Actes ordinaires de la vie : entretien du cadre de vie et du linge, confection des menus et préparation des repas
- Accompagnement dans la vie sociale : démarches administratives, courses, sorties, animations
- Communication avec les professionnels et les aidants familiaux

La formation D.E.A.V.S

Formation diplômante

Ce diplôme d'Etat, inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle, atteste une qualification professionnelle pratique.

Objectifs de formation

La formation d'auxiliaire de vie sociale permet :

- de développer des connaissances nécessaires à la compréhension des besoins et attentes des publics,
- de maîtriser les techniques d'entretien, de soins et d'accompagnement,
- d'observer et de comprendre des situations complexes et diversifiées pour mener à bien un projet d'intervention, en rendre compte et l'évaluer.
- de mieux se connaître pour instaurer une relation de confiance et d'échange basée sur le respect de la personne aidée. Il s'agit là de développer des capacités d'observation, d'écoute, de communication.

Public concerné

La formation est accessible :

- En voie directe pour les demandeurs d'emploi (sous réserve d'obtention de financement)
- Dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou d'un parcours de reconversion professionnelle
- En parcours post-VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- En cours d'emploi pour des personnes salariées dans un service d'aide à domicile (CDD, CDI, contrat de pro)
- En tant qu'auditeur libre

Contenu

L'organisation de la formation sur une durée allant de 9 à 24 mois, est conçue selon une logique modulaire pour permettre des parcours individualisés.

La formation théorique représente 504 h réparties en 6 domaines de formation (DF).

- DF1 Connaissance de la personne : développement de l'être humain et approche des pathologies (105 h)
- DF2 Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne : premiers secours civiques - soins d'hygiène - ergonomie (91 h)
- DF3 Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle : communication et animation (70 h)
- DF4 Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne : cuisine - entretien du linge et du cadre de vie (77 h)
- DF5 Participation à la mise en œuvre au suivi et à l'évaluation du projet individualisé (91 h)
- DF6 Communication professionnelle et vie institutionnelle (70 h)

Les stages professionnels

La formation pratique, d'une durée de 560 h, a lieu en alternance avec les sessions de formation.

- > Un stage de 175 h en structure
- > Un stage de 210 h dans un service d'aide à domicile
- > Un stage de 175 h en structure ou à domicile

Les stagiaires en situation d'emploi d'intervenant à domicile n'effectuent qu'un stage de 175 h hors structure employeur et auprès d'un public différent.

Conditions d'accès à la formation

- > Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- > Satisfaire les épreuves suivantes dont le but est de vérifier la capacité des candidats et leurs motivations à suivre la formation.

Epreuve écrite d'admissibilité

- > durée 1h30
- > 10 questions orientées vers des thèmes sociaux d'actualité
- > note sur 20

Dispense de l'épreuve écrite

si justificatif d'obtention de diplôme dans le champ social (BEP CSS, BEPA SAP, Titre Assistante de vie, CAP Petite enfance...)

Epreuve orale d'admission

- > 20 mn d'entretien avec un jury (un formateur et un professionnel)
- > Evaluation des capacités et appréciation des motivations - vérification des connaissances et de l'intérêt pour la formation
- > Validation d'entrée si note sur $\geq 10/20$.

Autres formations

- > 4^e - 3^e d'orientation
- > Bac Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
- > Animateur en Gérontologie



LA MOTHE-ACHARD

MFR « Les Mimosas »

2 rue Jean-Yole
85150 LA MOTHE-ACHARD
Tél. 02 51 38 61 05
Fax 02 51 05 94 09
mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr
www.formation-alternance-vendee-lamotheachard.com

